

SEANCE DU 16 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le lundi seize janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 06/01/2023 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Absent : Jérôme COTRET donne pouvoir à Jean-Michel MORISOT.

Secrétaire de séance : Jean-Marie KUZIOR.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 14/11/2022 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Demande de subvention FDSR 2023 enveloppe projet

Délibération 7-5-2023-NF-001

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Demande de subvention DETR 2023

Délibération 7-5-2023-NF-002

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Demande de subvention d'établissements d'enseignement professionnel

Délibération 7-5-2023-NF-003

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant vote du budget 2023

Délibération 7-1-2023-NF-004

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Repas des Aînés 2023 fixé à la date du 19 mars 2023

Délibération 8-2-2023-NF-005

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Offre de services à la personne

Délibération 8-2-2023-NF-006

par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Informations et questions diverses

- Rappel de la date des vœux du maire : 21 janvier 2023 à 11h à la salle des fêtes
- Distribution sacs OM le 04/02/2023 et 11/02/2023
- Courrier de M. PARCHARD informant de la fin de l'association ACPG
- Organisation du triathlon le 11/06/2023
- Organisation du marathon le 30/04/2023
- Rapport d'activité 2021 CCTVI en démat, du SDIS et du SIEIL

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h00.

Affiché le 17/01/2023 Transmis à la préfecture le 17/01/2023
